

MONTAGN' INFOS

La lettre d'information de Montagnole - Juillet / Août 2022

FERMETURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC DU 1^{er} au 15 AOUT INCLUS

DEPART A LA RETRAITE DE CHRISTIAN BURDIN



Le 1^{er} août prochain Christian BURDIN quittera son poste d'agent technique de notre commune et fera valoir ses droits à la retraite après 31 années de bons et loyaux services.

Il a su remplir avec dévouement et compétence les tâches liées à sa fonction.

La municipalité le remercie pour cette longue carrière et lui souhaite bonheur et santé pour cette nouvelle vie qui s'offre à lui.

ARRIVÉE DE VINCENT PETIT

Pour remplacer Christian BURDIN, la municipalité a recruté Vincent PETIT (un enfant de Montagnole). Il prendra ses fonctions le 11 juillet 2022.

La municipalité lui souhaite la bienvenue.



ALERTE SECHERESSE



Vous trouverez des informations sur la limitation des usages de l'eau sur le site internet de la commune dans la rubrique "Actualités".

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

"Ayez les bons réflexes !" au quotidien comme lors de vos absences de votre domicile. Les conseils sont formulés par le ministère de l'intérieur. Se reporter au site internet de la commune dans la rubrique "Actualités".

TRAVAUX À LA PLAINE DES JEUX

Comme vous avez pu le constater la commission syndicale Montagnole-St Cassin qui gère le stade de foot a entrepris une réfection de notre stade. En effet le système d'arrosage existant étant obsolète et en fin de vie (+ de 25 ans), nous avons opté pour un système d'arrosage intégré qui nous fera économiser la moitié de la consommation d'eau (500m³ au lieu de 1000m³ annuels) et beaucoup de temps pour cet arrosage (1h35 au lieu de 12H).



L'entreprise qui a effectué les travaux (COSEEC) nous prête pendant un an un robot pour la tonte de la pelouse. A l'issue de ce test la commission syndicale Montagnole-St Cassin se prononcera sur la conservation du matériel.

INCIVILITES - Rappel

Malheureusement la municipalité est encore une fois obligée de revenir sur les règles de civilité quant aux **déjections laissées sur les trottoirs ou voies** de la commune notamment au chef-lieu ! le propriétaire ou détenteur de l'animal est tenu de les ramasser ! ... Des distributeurs de sacs sont à disposition place de l'église, route de la traverse et à la plaine des jeux non loin de poubelles ... Merci de penser aux personnes et aux enfants qui empruntent ces lieux que nous souhaitons agréables et propres pour le respect de tous !



D'autre part, certains matériels recherchent leur propriétaire !!!!!. La municipalité rappelle que pour **ces encombrants**, il convient de les **porter à la déchetterie** la plus proche au choix des habitants (La Ravoire ou Chambéry Bissy), voire d'attendre les passages de la déchetterie mobile sur la commune ou sur celle St Cassin pour lesquels nous vous précisons les dates dans nos journaux mensuels !...

NUISANCES

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage et de jardinage (tous les engins et matériel à moteurs) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En ce qui concerne les bruits liés à des fêtes ou des rassemblements personnels, il convient de **respecter vos voisins** et de ne pas oublier de les informer préalablement.

LES ATELIERS "MÉMOIRE"



Ils sont organisés par l'association "Itinéraires de santé Rhône-Alpes" située 20 avenue des chevaliers tireurs à Chambéry, à l'intention de **tous les retraités quel que soit leur régime de retraite**. Cette association dépend de la MSA. Ces ateliers dénommés "PEPS Eureka" ou "Programme d'Education et de Promotion de la Santé" sont élaborés en collaboration avec la Fondation Nationale de Gérontologie. Le programme ne cible pas uniquement la mémoire, mais aussi le "bien-être" en général et le "mieux vivre". C'est un programme d'animation collective par groupe de 10 à 15 personnes, qui comporte 10 séances hebdomadaires d'environ 2h à 2h30.

Ce programme conjugue un contenu scientifique, des conseils ludiques.

Il permet entre autres de :

- Comprendre le fonctionnement de sa mémoire et l'origine de ses oublis
- Prendre conscience des facteurs biologiques susceptibles d'optimiser l'efficacité de la mémoire ou au contraire de l'entraver
- Reprendre confiance en soi, en ses ressources cognitives, physiques et mentales
- S'enrichir et se divertir

Une réunion de présentation à l'intention des séniors de la commune aura lieu le mardi 13 septembre salle du conseil de la mairie de Jacob-Bellecombette. Les membres du CCAS sont invités à diffuser ces informations et à accompagner les aînés (qui le souhaiteraient) à cette présentation.

Les ateliers débuteront le mardi 20 septembre. Ils sont gratuits.

Il conviendra préalablement de s'inscrire en mairie.

AIDE A DOMICILE

La société "Petits-fils" située 31 rue du Nivolet à Chambéry propose des services à domicile sur mesure pour les personnes âgées.

Il s'agit :

- D'aide à l'autonomie (aide au lever et au coucher, aide à la toilette, présence de nuit)
- D'aide aux repas (courses et préparation des repas, aide à la prise des repas)
- D'accompagnements (pour les courses, les promenades, les sorties culturelles)
- D'une assistance administrative (gestion du courrier, classement des documents, démarches administratives)

Contact téléphonique : 04.58.01.74.70



DECHETTERIE MOBILE

La déchetterie mobile sera présente à Montagnole, au stade de foot, le mardi 2 août 2022

Retrouvez toutes les informations concernant la déchetterie mobile sur : grandchambery.fr

BROYEUR DE VEGETAUX

Grand Chambéry met à disposition de la commune un broyeur une semaine par mois. L'inscription se fait auprès du secrétariat de mairie par téléphone ou par mail de préférence.



Les prochaines dates sont :

- Du 15 au 19 août
- Du 12 au 16 septembre

Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site internet de la commune dans l'onglet "Services" puis "Informations pratiques".

BLIBLIOTHEQUE – Ouverture juillet et août



La bibliothèque sera fermée le samedi 16 juillet. Voici les dates d'ouverture durant l'été (de 9h30 à 12h) :

- Les samedis 2, 9, 23 et 30 juillet
- Les samedis 20 et 27 août

LES PASSIONNES DU CHIEN COURANT - BALLTRAP

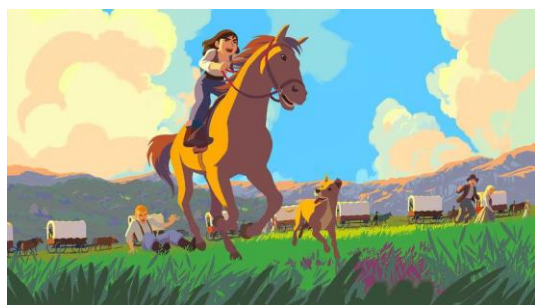
L'association "les passionnés du chien courant" confirme l'organisation de son ball-trap du samedi 6 au dimanche 7 août 2022. Il aura lieu route de l'Hélie sur la commune de Saint-Cassin.

Envie de passer un bon moment, venez participer à cette animation !



CAFÉ ASSOCIATIF - Cinéma en plein air

Le café associatif Montagn'Art organise un cinéma en plein air le samedi 23 juillet à partir de 21h30 sur la place de l'église à Montagnole (Entrée gratuite).



On vous propose "*Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary*", un film d'animation tout public, de Rémi CHAYET (durée 1h22).

Sur place buvette et petite restauration à partir de 20h30

Venez nombreux ...

Le café associatif sera fermé durant les vacances scolaires. Réouverture début septembre 2022.